

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de delta holding, société anonyme au capital de 876 millions de dirhams, dont le siège social est établi au Complexe de Skhirat - Angle Avenue Hassan II et Route de la Plage - Skhira, immatriculée au registre de commerce de Rabat sous le n°30261, a décidé de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 06 mai 2014 à 15 heures au siège social de la société, à l'adresse précitée, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des rapports et des états de synthèse annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
3. Approbation des conventions visées par le rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
4. Affectation des résultats - Dividendes ;
5. Jetons de présence ;
6. Démission et nominations d'Administrateurs ;
7. Mandat aux commissaires aux comptes ;
8. Pouvoirs à conférer pour l'accomplissement des formalités,

Le Conseil d'Administration rappelle que pour avoir droit de participer à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent faire application, au préalable, des dispositions de l'article 130 de la loi n°17-95. Les propriétaires d'actions nominatives libérées des versements exigibles et inscrites au registre des actions nominatives ont le droit d'assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par la loi n°17-95 relatives aux sociétés anonymes disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour de cette Assemblée. Leurs demandes doivent parvenir, au siège social, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

Le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire, tel qu'il est arrêté par le Conseil d'Administration, se présente comme suit :

RESOLUTION N° 1 : Approbation des rapports et des états de synthèse annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013

L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013, approuve les états de synthèse dudit exercice et les opérations traduites dans ces états ou résumés dans ces rapports.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, en conséquence, de donner quitus, entier, définitif et sans réserve, aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2013. Elle donne également décharge aux Commissaires aux Comptes.

RESOLUTION N° 2 : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en tant que de besoin les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'ils lui ont été présentés.

RESOLUTION N° 3 : Approbation des conventions visées par le rapport spécial des Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article 56 de la loi n°17-95, approuve l'ensemble des opérations et conventions visées dans ce rapport et donne à cet égard quitus, entier, définitif et sans réserve, aux Administrateurs.

RESOLUTION N° 4 : Affectation des résultats - Dividendes

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les résultats comme suit (en dirhams) :

Bénéfice net de l'exercice :	158 571 464,95
- Réserve légale :	7 928 573,25
+ Report à nouveau antérieur :	175 628 073,32
= Résultat distribuable :	326 270 965,02
Dividende à distribuer :	175 200 000,00
Solde à reporter à nouveau :	151 070 965,02

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe en conséquence le dividende à deux dirhams (2 DH) pour chacune des actions composant le capital social et y ayant droit du fait de leur date de jouissance. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 11 juillet 2014.

RESOLUTION N° 5 : Jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, la somme globale annuelle de six cent cinquante mille dirhams (650 000,00 DH). Les conditions et les modalités de répartition seront décidées par le Conseil d'Administration.

RESOLUTION N° 6 : Démission et Nomination d'Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de M. Omar SQUALLI du poste d'Administrateur et lui donne quitus entier et sans réserve pour sa gestion à ce jour.

L'Assemblée Générale Ordinaire coopte deux nouveaux Administrateurs pour la durée du mandat restant à courir aux autres Administrateurs à savoir :

- Monsieur Med Abderazzak SERGHAT
- Monsieur Hicham BERTUL

RESOLUTION N° 7 : Mandat aux commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire donne mandat de Commissaire Aux Comptes, à la société Horwath Maroc Audit - sarl - représentée par Monsieur Adib BENBRAHIM et au cabinet IGREC représenté par Monsieur Kâbir AÏCHE [KH EL ALAOU] pour une durée de trois années qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2016.

RESOLUTION N° 8 : Pouvoirs à conférer pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

INFRASTRUCTURES · METALLURGIE · ENVIRONNEMENT · PARACHIMIE · SERVICES

TABLEAU DES PROVISIONS (B5)

	MDE		Dotations		REPRISES		MFE
		Exploitation	Financières	Non courantes	Exploitation	Financières	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	2 962 319,03		3 399 600,00				6 361 919,03
2 Provisions réglementées	1 695 388,90			27 233,65			1 601 578,31
3 Provisions durables pour risques et charges							
SOUS TOTAL (A)	4 657 707,93		3 399 600,00	27 233,65		121 044,24	7 963 497,34
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	2 547 074,40		100 086,45		45 800,00		2 601 360,85
5 Autres Provisions pour risques et charges	7 403,68		1 780 957,99		7 403,68		1 780 957,99
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie							
SOUS TOTAL (B)	2 554 478,08		1 881 044,44		53 203,68		4 382 318,84
TOTAL (A+B)	7 212 186,01		5 280 644,44	27 233,65	53 203,68	121 044,24	12 345 816,18

MDE: Montant Début Exercice
MFE: Montant Fin Exercice

TABLEAU DES CREANCES (B6)

	ANALYSE PAR ECHEANCE					AUTRES ANALYSES		
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et organis. publics	Montants sur les entrepr. liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	14 675 105,00	14 675 105,00						
Prêts immobilisés								
Autres créances financières	14 675 105,00	14 675 105,00						
DE L'ACTIF CIRCULANT	857 699 173,33	11 398 848,59	846 300 324,74		46 600 955,38			
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	76 186,22		76 186,22					
Clients et comptes rattachés	67 122 137,20	9 616 435,56	57 505 701,64		377 047,78			
Personnel	4 333,30		4 333,30					
Etat	1 859 334,67	1 043 169,29	816 165,38					
Comptes d'associés								
Autres débiteurs	788 500 207,83	728 279,94	787 771 927,89		46 223 907,60			
Comptes de régularisation								
Actif	136 974,11	10 963,80	126 010,31					

TABLEAU DES DETTES (B7)

	ANALYSE PAR ECHEANCE					AUTRES ANALYSES		
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'état et organis. publics	Montants vis-à-vis des entrepr. liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	225 000 000,00	225 000 000,00						
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement	225 000 000,00	225 000 000,00						
DU PASSIF CIRCULANT	17 271 804,77	1 725 555,89	15 546 248,88					
Fournisseurs et comptes rattachés	1 466 986,44	149 914,33	1 317 072,11					
Clients créditeurs, avances et acomptes								
Personnel	27 963,98		27 963,98					
Organismes sociaux	319 863,29		319 863,29					
Etat	11 095 534,46	1 575 641,56	9 519 892,90					
Comptes d'associés								
Autres créanciers	397 114,54		397 114,54					
Comptes de régularisation passif	3 964 342,06		3 964 342,06					

TABLEAU DES SURETTES REELLES DONNEES OU RECUES (B8)

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	V.C.N.S.D.D.C (4)
Sûretés données					
Sûretés reçues					
Bons de caisse série n°02/09/720	14 624 070,00	Bons de caisse			
(1) Cage : 1 Hypothèque : 2 Nantissement : 3 Warrant : 4 Autres : 5 (à préciser).					
(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données entreprises liées, associées, membres du personnel)					
(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues).					
(4) V.C.N.S.D.D.C : Valeur Comptable Nette de la Sûreté Donnée à la Date de Clôture.					

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL (B9)

ENGAGEMENTS DONNES	Montant Exercice	Montant Exercice précédent
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions de retraite et obligations similaires		
Autres engagements donnés	Néant	
TOTAL (Dont engagements à l'égard d'entreprises liées)		
ENGAGEMENTS RECUS	Montant Exercice	Montant Exercice précédent
Avals et cautions		
Autres engagements reçus	Néant	
TOTAL		



Résumé du rapport des commissaires aux comptes
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, de la société delta holding comprenant le bilan, le compte des produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 270 384 704,87 MAD, dont un bénéfice net de 158 571 464,95 MAD.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société delta holding au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 complétée et modifiée par la loi 20-05, nous portons à votre connaissance qu'au cours de cet exercice, la société delta holding a procédé à une prise de participation à 100% au capital de la société BTP RAMA pour un montant de 300 000 MAD et la création d'une nouvelle filiale GLS WATER d'un capital de 1 000 000 MAD détenue à hauteur de 51%.

Skhirat, le 14 mars 2014

Horwath Maroc Audit
HORWATH MAROC AUDIT
Tel : 037 77 46 70 / 71
Fax : 037 77 46 78
11, Rue Al Khattouat, Agdal 114
Agdal - Rabat
Adib BENBRAHIM
Commissaire aux comptes

IGREC
IGREC
Régistré au Tribunal de Commerce de Rabat
N° 400 807 51 40
11, Rue Al Khattouat, Agdal 114
Agdal - Rabat
Tel : 037 33 88 78 - Fax : 037 33 88 79
Kébir AL ECHEIKH EL ALAOUI
Commissaire aux comptes